



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 17 août 2021 à 19 h 48 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière

Chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié ou qu'il a renoncé au dit avis, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2021-08-228 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils ont renoncé à l'avis de convocation, conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 août 2021 comme suit:

1. Ordre du jour - Adoption (01-2120)
2. Dossier de l'employé - Geneviève Gohier - Agente de bureau - Service de l'urbanisme et de l'environnement- Embauche (03-2000/S0001)
3. Politique des conditions de travail des employés cadres - Années 2019-2025 - Adoption (03-7220)
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-08-229 2. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - GENEVIÈVE GOHIER - AGENTE DE BUREAU - SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - EMBAUCHE (03-2000/S0001)

IL EST proposé par le conseiller Marc Deslauriers, appuyé par la conseillère Karine Bérubé et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de madame Geneviève Gohier au poste d'agente de bureau au Service de l'urbanisme et de l'environnement, avec le statut de salariée en période d'essai, conformément à la convention collective du syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Ville présentement en vigueur.

QUE la date d'embauche soit fixée au 7 septembre 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2021-08-230 3. POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES - ANNÉES 2019-2025 - ADOPTION (03-7220)

CONSIDÉRANT que la politique de rémunération et conditions de travail des employés cadres est échue depuis le 31 décembre 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

D'ADOPTER la politique des conditions de travail des employés cadres d'une durée de 7 ans, rétroactive au 1er janvier 2019.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, ladite politique.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom de la Ville, les contrats de travail individuels à durée déterminée ou indéterminée à intervenir entre les parties.

D'APPROPRIER les sommes attribuables à la rétroactivité à même le surplus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent et aucune question n'ayant été soumise avant la séance, la période de questions n'a donc pas lieu.

2021-08-231 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 19 h 50.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2021.

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE